

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE d'ANGLAIS

RECOMMANDATIONS POUR L'ADAPTATION DE L'ÉPREUVE ORALE OU PARTIE d'ÉPREUVE ORALE d'ANGLAIS DE L'EXAMEN DU BTS POUR LES CANDIDATS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE, UNE DÉFICIENCE DU LANGAGE ORAL, UNE DÉFICIENCE DE LA PAROLE

L'Inspection Pédagogique Régionale d'Anglais propose les recommandations suivantes afin que les épreuves se déroulent dans un esprit d'équité. Le document de référence officiel est l'arrêté du 13 mai 2014 (BO n°26 du 26 juin 2014 - *article D. 613.26 du code de l'éducation*).

Durée de l'épreuve

La durée adaptée s'entend comme la durée initiale de l'épreuve (incluant le temps de préparation et le temps de passation de l'épreuve) éventuellement augmentée d'une majoration de temps prévue par la décision rectorale d'aménagement (1/3 temps).

- ◆ Les épreuves orales ou partie d'épreuve orale de compréhension et d'expression **ne peuvent faire l'objet de dispense**.
- ◆ Elles sont remplacées par une épreuve ou partie d'épreuve de substitution sous forme écrite de coefficient identique à celui de l'épreuve orale et de durée adaptée.
- ◆ En fonction de la spécialité de BTS préparée, et de la réglementation relative à l'évaluation de langue vivante associée, deux situations se présentent :
 - celle des BTS pour lesquels l'évaluation de la langue vivante repose sur deux épreuves orales dissociées de compréhension et d'expression (les BTS industriels, par exemple)
 - celle des BTS pour lesquels l'épreuve orale de langue vivante ne dissocie pas compréhension et expression (épreuve orale unique). (Assistant de Manager, par exemple).
- ◆ Pour garantir l'équité entre tous les candidats, **il est demandé à tous les professeurs examinateurs d'utiliser la fiche d'aide à l'évaluation** appropriée. Elle ne remplace pas le bordereau de notation. Néanmoins elle sera conservée en cas de litige ou de recours possible jusqu'à la session suivante.
- ◆ Les points attribués constituent une **note globale sur 20 (points entiers)**.
- ◆ Cette épreuve écrite se substituant à une épreuve orale, il n'est pas attendu du candidat un registre de langue soutenu. En matière de niveau de langue, on évaluera donc selon des attentes qui sont celles de l'oral.

Modalités

BTS pour lesquels l'évaluation de la langue vivante repose sur deux épreuves orales dissociées de compréhension et d'expression

Le candidat peut bénéficier, selon la décision rectorale d'aménagement d'examen, d'une adaptation soit :

- de la sous épreuve de compréhension orale
- de la sous épreuve d'expression orale
- des deux sous épreuves.

Sous épreuve de compréhension orale

Support : un texte écrit, en langue étrangère, ne dépassant pas une page. On veillera à ce que la langue utilisée dans ce texte soit la plus proche possible d'une langue de communication ordinaire. Ce peut être un dialogue ou un texte de type discursif, d'intérêt général, et ne présentant pas une technicité excessive.

Deux activités seront proposées à partir de ce document d'appui:

- rédaction d'un bref résumé en français (évaluation de la compréhension globale)
- élucidation, en langue étrangère, d'un point du texte (compréhension ciblée)

Grille d'évaluation – BTS épreuve adaptée CE

Sous épreuve d'expression orale

Support : un texte écrit, en langue étrangère, ne dépassant pas une page. On veillera à ce que la langue utilisée dans ce texte soit la plus proche possible d'une langue de communication ordinaire. Ce peut être un dialogue ou un texte de type discursif, d'intérêt général, et ne présentant pas une technicité excessive.

Une activité – développement en langue étrangère, permettant au candidat de sortir du texte, d'exprimer une réaction ou un point de vue plus ouvert sur la question traitée dans le texte.

Grille d'évaluation – BTS épreuve adaptée EE

Candidat bénéficiant d'une adaptation des deux sous épreuves ET Candidat d'un BTS pour lequel il y a une épreuve orale unique.

Support : un texte écrit, en langue étrangère, ne dépassant pas une page. On veillera à ce que la langue utilisée dans ce texte soit la plus proche possible d'une langue de communication ordinaire. Ce peut être un dialogue ou un texte de type discursif, d'intérêt général, et ne présentant pas une technicité excessive.

Trois activités seront proposées à partir de ce document d'appui:

- rédaction d'un bref résumé en français (évaluation de la compréhension globale)
- élucidation, en langue étrangère, d'un point du texte (compréhension ciblée)
- développement en langue étrangère, permettant au candidat de sortir du texte, d'exprimer une réaction ou un point de vue plus ouvert sur la question traitée dans le texte.

Grille d'évaluation - BTS épreuve adaptée CE et BTS épreuve adaptée EE

Grilles d'évaluation

Les critères sont hiérarchisés selon quatre degrés de réussite, numérotés de 1 à 4, qui ont un lien direct avec le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le nombre de points qui figure en regard de chaque degré doit être respecté.
